

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queens Park
Toronto ON M7A 1L2



Division de l'enseignement et du développement du leadership
900, rue Bay, 13^e étage, Édifice Mowat
N^o de téléphone : 416 314-3664
N^o de télécopieur : 416 325-7019

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers, agentes et agents
de supervision des administrations scolaires
Surintendantes et surintendants de l'éducation de l'enfance en
difficulté

EXPÉDITEUR :

Barry Pervin, SMA (I)
Division de l'enseignement et du développement du leadership

DATE :

Le 11 juin 2008

OBJET :

Santé mentale des élèves

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) en partenariat avec le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) regardera pour repérer la prestation des services actuels en santé mentale aux enfants et aux jeunes, tant à l'échelon communautaire que provincial.

La compréhension de la prestation des services actuels appuiera l'identification des besoins, les écarts et les possibilités de réaliser des changements au sein du système de santé mentale des enfants et des jeunes. Même si la santé mentale des enfants et des jeunes ne relève pas de notre principal mandat en matière d'éducation, le ministère de l'Éducation est tout à fait conscient de ses répercussions sur l'apprentissage des élèves qui ont des problèmes de santé mentale.

Le Ministère est aussi conscient des nombreux programmes et appuis, qui ne sont pas éducationnels dispensés par les conseils scolaires pour atténuer les répercussions sur l'apprentissage des élèves ayant des problèmes de santé mentale. L'ensemble et l'harmonisation des initiatives par Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans, Leadership en matière de soutien aux élèves, Sécurité dans les écoles et Éducation de l'enfance en difficulté commencent à prendre en compte les besoins des élèves dans ce domaine.

En 2006, le gouvernement a publié le premier Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes. L'un des grands principes de ce cadre est la responsabilité partagée entre les secteurs desservant les enfants et les jeunes, pour la santé mentale de nos enfants. C'est dans ce contexte que pour la première phase, nous vous demandons votre appui pour l'identification des programmes et des services que vous dispensez dans votre conseil scolaire aux élèves ayant des problèmes de santé mentale.

- 2 -

L'échéancier de cette initiative est très important du fait que nous étudions les possibilités d'améliorer notre soutien à nos élèves. Nous sommes conscients des défis qu'il vous faut relever en ce moment, alors qu'une année scolaire se termine et que vous vous préparez à la prochaine. Nous savons aussi que, selon la taille de votre conseil scolaire et la disponibilité de services communautaires aux élèves ayant des besoins en santé mentale, le nombre de programmes et de services peut varier d'une école à l'autre. En conséquence, dans le cadre de cette première phase de collecte de l'information, nous vous demandons de nous indiquer les programmes et services en santé mentale des élèves qui peuvent être identifiés à l'échelle du conseil scolaire. Avec les données recueillies par le MSEJ et le MSSLD, nous obtiendrons ainsi un meilleur portrait des programmes et des services aux enfants dans la province.

Le processus de collecte ci-joint a été conçu de manière à ce que la personne responsable, au sein de votre conseil scolaire, des programmes et des services qui, en tout ou en partie, répondent aux besoins en santé mentale des élèves, puisse le remplir facilement. Nous espérons que le délai d'environ 6 semaines qui vous est accordé pour recueillir cette information et nous retourner l'outil de repérage ci-joint d'ici le 18 juillet 2008 ne sera pas trop ardu.

D'avance, je vous remercie de votre réponse à cette demande et surtout de votre appui continu aux élèves ayant des besoins en santé mentale. En septembre, nous allons de nouveau communiquer avec vous en ce qui concerne la phase 2 de ce projet, avec un ensemble de données plus détaillé pour le personnel de votre conseil scolaire qui travaille auprès d'élèves ayant des besoins en santé mentale.

Merci de bien vouloir remplir l'outil de repérage et de le retourner par courriel, au plus tard le 18 juillet 2008, à Mel Solman. Son adresse électronique est la suivante : mel.a.solman@ontario.ca et son numéro de téléphone est le suivant : 416 325-4286. Veuillez communiquer avec lui ou avec Dan Shultz : dan.shultz@ontario.ca ou 416 325-2677 pour toutes d'autres questions.

Barry Pervin, SMA (I)

c Aryeh Gitterman, SMA, MCYS
Alexander Bezzina, SMA, MCYS
Gilbert Tayles, SMA, MCYS
George Zegarac, SMA, EDU
Kit Rankin, SMA (I), EDU

Pièce jointe